

# AU FIL DE LA SEMAINE

**BIODIVERSITÉ** L'association Symbiose en partenariat avec RTE et des agriculteurs des Ardennes et de la Marne ont mis en place des aménagements favorables à la biodiversité dans les emprises des pylônes de la ligne haute tension Charleville-Reims. Un véritable refuge pour la faune locale.

## Sous les pylônes, la faune !

Pour minimiser l'impact environnemental de la ligne électrique à 400 000 volts qui relie Charleville-Mézières à Reims, l'association Symbiose et RTE ont signé ensemble un partenariat pour mettre en place des actions concrètes sur le terrain. En 2016, des couverts ont ainsi été implantés sous près de 90 de ces pylônes. Les partenaires du projet, parmi lesquels la Fédération des Chasseurs, la Chambre d'agriculture des Ardennes, la FDSEA de la Marne ou encore le réseau biodiversité pour les abeilles s'étaient donné rendez-vous, le 31 mai dernier, pour présenter les résultats du suivi écologique réalisé au cours de ces dernières années.

Boris Rousseaux, agriculteur à la Neuville-en-Tourne-à-Fuy est impacté par la présence de deux pylônes sur ses parcelles. Ce dernier est convaincu de l'intérêt écologique fort de cette démarche. « J'ai aussi effectué des plantations en bordure de parcelles. Le tout contribue à embellir le territoire et à favoriser la biodiversité. Cela constitue des connexions et des petits îlots de 10 mètres sur 10



Situés en zone de grandes cultures, ces aménagements écologiques (couverts herbacés, fleuris ou arbustifs) installés sous les pylônes, constituent des espaces de refuge pour la faune et les pollinisateurs.

mètres, qui servent de refuge à la faune et aux insectes » souligne-t-il. En effet, les abeilles, les coléoptères, mais aussi les lièvres, perdreaux ou encore les chevreuils, bien présents dans les plaines s'y installent fréquem-

ment. Les nombreux déclenchements des pièges photographiques le démontrent aisément.

Pour être favorable à cette biodiversité tout en étant adapté au contexte local, trois types d'aménagement ont été retenus.

Un couvert plutôt herbacé, composé de graminées telles que le dactyle aggloméré, le pâturin commun (ou des prés), le lotier corniculé, le trèfle blanc, etc. Dans le cas d'un couvert fleuri, il est possible d'implanter de l'origan,

des marguerites, ou encore de la coronille bigarrée. « Il s'agit de multiplier les espèces pour que la floraison s'étale dans le temps », explique l'écologue Jeremy Miroir. « Enfin, pour les couverts arbustifs, parmi les espèces proposées figurent le prunellier, la viorne obier, le cornouiller sanguin... ». Le choix des espèces est primordial pour faciliter la plantation, la reprise et leur entretien mais aussi pour s'assurer de l'absence de risque de propagation hors de l'emprise du pylône. Naturellement, on constate que l'effet année joue un rôle important dans l'évolution des couverts. Selon la météo, certaines espèces vont s'exprimer plus que d'autres.

Le suivi de ces aménagements va se poursuivre jusqu'en 2022. Tout comme le travail de sensibilisation des agriculteurs sur la démarche. L'objectif étant de créer un véritable maillage écologique sur le territoire. Maillage au sein duquel l'aménagement des pieds de pylônes peut s'avérer une pièce maîtresse.